



PANORAMA DE PRESSE

08/06/2010

CGT

Sommaire

Syndicalisme (3 Documents)

La Tribune - 08/06/2010 - [Un Chérèque très offensif ouvre le congrès de la CFDT](#) (522 mots)

Dans son discours d'ouverture, le leader de la CFDT a notamment refusé le recul de l'âge de départ à la retraite. Ce qui lui a valu une ovation des militants.

Le Figaro (matin) - 08/06/2010 - [Des syndicalistes sur les bancs de Sciences Po](#) (636 mots)

FORMATION Un employeur et des délégués syndicaux parlant de concert et se réjouissant d'avoir établi un dialogue social de qualité, cette image idyllique n'existe pas que dans les pays scandinaves....

Le Monde - 08/06/2010 - [La CFDT s'alarme du vieillissement de ses cadres](#) (852 mots)

La survie du syndicalisme d'un côté, la réforme des retraites de l'autre : tels sont les deux enjeux principaux du 47e congrès confédéral de la CFDT qui s'est ouvert, lundi 7 juin, à Tours pour cinq ...

Actualité sociale (5 Documents)

L'Humanité - 08/06/2010 - [Pôle emploi à la sauce Bolkestein](#) (441 mots)

Alors que les personnels sont en grève aujourd'hui, le gouvernement tente, via un article discret dans un projet de loi, de libéraliser totalement le secteur du placement des chômeurs.

La Tribune - 08/06/2010 - [Le cadre juridique du portage salarial en passe d'être défini](#) (397 mots)

L'accord relatif à l'activité de portage salarial est ouvert à la signature des syndicats jusqu'au jeudi 10 juin

La Tribune - 08/06/2010 - [Bataille autour du dialogue social dans les TPE](#) (531 mots)

Examiné en séance publique ce mardi au Sénat, le projet de loi a fait l'objet d'un intense lobbying de la part des partenaires sociaux. Medef et CGPME, hostiles au texte, ont été écoutés.

Le Monde - 08/06/2010 - [Quand les salariés perdent confiance dans leur management](#) (1585 mots)

Où en est le moral des salariés dans les grandes entreprises, après vingt mois de crise ? A l'occasion du Trophée du capital humain 2010, l'IFOP a mesuré, pour le cabinet de recrutement Michael Page ...

Les Echos - 08/06/2010 - [Pôle emploi : les syndicats peinent à mobiliser pour obtenir plus de moyens](#) (424 mots)

Les agents de Pôle emploi sont de nouveau appelés à la grève aujourd'hui par le SNU-FSU, la CGT, SUD et le SNAP.

Protection sociale (4 Documents)

Le Figaro Economie (matin) - 08/06/2010 - [Éric Woerth : « La pénibilité devra être avérée »](#) (492 mots)

RETRAITES « Rien n'est gagné », selon Éric Woerth, qui était l'invité hier soir du « Talk Orange-Le Figaro ». Réagissant à un sondage selon lequel 57 % des Français sont opposés à un report de l'â...

Le Figaro Economie (matin) - 08/06/2010 - [La CFDT redit son opposition à « la remise en cause des 60 ans »](#) (454 mots)

« A voté ». C'est par cette boutade que François Chérèque a réagi à l'ovation d'une minute que lui ont adressée hier les 1 516 délégués de la CFDT, réunis pour cinq jours en congrès à Tours. Le lea...

Le Monde - 08/06/2010 - [Le congrès arrêtera la position du syndicat sur les retraites](#) (441 mots)

2010 NE RESSEMBLERA pas à 2003. Instruit par la grave crise interne déclenchée par son approbation de la réforme des retraites - " un compromis acceptable ", avait-il déclaré avant même la tenue du b...

Les Echos - 08/06/2010 - [François Chérèque « n'accepte pas » la fin de la retraite à 60 ans](#) (560 mots)

La CFDT a ouvert hier son 47 e congrès. Ovationné quand il a défendu l'âge légal de départ à 60 ans, François Chérèque a souligné que « la CFDT n'a pas dit son dernier mot dans l'épreuve de force engagée avec le gouvernement. »

Syndicalisme



Edition de La Tribune

Mardi 8 Juin 2010

Politique France

SOCIAL

Un Chérèque très offensif ouvre le congrès de la CFDT

Dans son discours d'ouverture, le leader de la CFDT a notamment refusé le recul de l'âge de départ à la retraite. Ce qui lui a valu une ovation des militants.

Le débat approfondi sur les retraites n'aura lieu que jeudi. Mais déjà, ce lundi, les quelque 1500 militants réunis à Tours au premier jour du congrès de la CFDT ont fait connaître leur insatisfaction face au projet de l'exécutif. Lorsqu'il a, en conclusion de son discours d'ouverture, lancé : « Nous n'acceptons pas la remise en cause des 60 ans », puis : « Ne laissons pas le champ libre au gouvernement », François Chérèque a été longuement ovationné. De quoi mettre du baume au coeur à un secrétaire général qui avait payé cher en 2003 son soutien solitaire à la réforme Fillon.

Souvent montré du doigt pour excès de réformisme, François Chérèque avait choisi, hier lundi, un ton offensif pour sa première intervention devant ses troupes. Il n'a pas hésité à distribuer les mauvais points aux acteurs politiques et patronaux. Regrettant que les attentes suscitées par l'élection présidentielle de 2007 aient été « vite déçues », le secrétaire général de la CFDT a

dénoncé « une gouvernance trop concentrée dans les mains d'un seul homme » et « une opposition tardant à proposer des perspectives alternatives ».

Quant au patronat, « empêtré dans ses tensions internes, il est resté un spectateur plaintif et sans vision d'avenir », a ajouté François Chérèque, qui en veut beaucoup au Medef et à la CGPME de ne pas être allés jusqu'au bout de la réforme de la représentativité en refusant le projet de loi sur le dialogue social dans les TPE (lire page 5).

FAIBLESSES POINTEES

A contrario, la CFDT a, selon son leader, fait la preuve de son utilité dans ce contexte de crise. Et d'égrèner les « résultats concrets, les nouveaux droits obtenus pour les salariés et les chômeurs » : accord sur la modernisation du marché du travail en janvier 2008, nouvelle convention d'assurance chômage ou création du Fonds d'investissement

social (Fiso) en 2009. En revanche, François Chérèque n'a abordé qu'à la marge les limites de la stratégie de la CFDT, révélées notamment par les mauvais résultats enregistrés lors des élections prud'homales de 2008. Pourtant, dans un rapport de juin 2009, Marcel Grignard, le numéro 2 de la CFDT, avait pointé les faiblesses du syndicat. Et invité chacun à « changer ses pratiques » pour être plus au service des salariés et à développer une CFDT « ouverte, accueillante, sans arrogance » à l'égard des autres syndicats.

Rien de tel dans le discours prononcé, lundi, par François Chérèque. Le secrétaire général a sans doute voulu rendre hommage à ses troupes avant d'entrer dans le vif des débats. Sur les retraites, mais aussi sur l'organisation interne ou le financement de la dépendance. Pas moins de 22 sont prévus tout au long de la semaine. A. L.

ALAIN JOCARD

Mardi 8 Juin 2010

France**Des syndicalistes sur les bancs de Sciences Po**

La mairie de Suresnes offre aux délégués de son personnel municipal une formation au management et aux relations sociales.

FORMATION Un employeur et des délégués syndicaux parlant de concert et se réjouissant d'avoir établi un dialogue social de qualité, cette image idyllique n'existe pas que dans les pays scandinaves. La mairie de Suresnes, sous l'impulsion de son adjointe chargée des ressources humaines, Béatrice de Lavalette, ancienne conseillère de l'ambassadeur auprès de l'Organisation internationale du travail, a décidé d'offrir aux délégués syndicaux de son personnel municipal une formation qualifiante sur les bancs prestigieux de Sciences Po Paris. Une nouveauté inspirée de l'initiative mise en place par Claude Bébéar pour Axa en 2004. « *Suresnes avait déjà signé une charte sur la reconnaissance du parcours syndical dans le développement de la carrière et l'évolution professionnelle, inspirée de ce qu'avait fait Axa,* explique le maire, Christian Dupuis. *Mais nous sommes la première collectivité territoriale à nous engager dans ce projet.* » Un gage de bonne entente, puisque les trois syndicats représentés, la CGT, FO et la CFDT, ont accueilli favorablement l'idée. Un gage, aussi, de calme social : « *Des syndicats plus représentatifs et plus responsables sont moins tentés par la surenchère,* plaide Christian Dupuis.

Or une telle valorisation du parcours syndical pourrait créer des vocations et renforcer les syndicats. »

Management, prise de parole, culture territoriale, gestion budgétaire communale, rédaction d'un mémoire : la formation certifiante proposée par Sciences Po s'étendra sur huit journées dans l'année. Rendue plus utile par la loi du 20 août 2008, qui instaure des négociations au niveau de chaque entreprise, elle a été conçue, au départ, pour le privé, en partenariat avec l'association Dialogues, une association réunissant anciens responsables syndicaux et dirigeants de grandes entreprises. Et elle aboutira pour les personnels concernés à une estampille Sciences Po sur un CV qui n'était pas vraiment destiné à cette prestigieuse distinction.

« **Une démarche courageuse** »

Mustapha Zamoun, grand gaillard au visage empreint de douceur, conducteur de bus et délégué CGT, exprime son enthousiasme, tout en nuancant : « *S'il doit y avoir conflit, cela ne nous empêchera pas d'aller à l'affrontement, mais c'est une démarche courageuse de la part du maire.* » « *Pendant ces huit journées,* ajoute Dominique Brun, agent du

service de restauration et déléguée FO, *nous ne serons plus des représentants de différents syndicats, nous serons une promotion. Pour le travail collectif qui se dessine à travers l'horizon européen, c'est un atout essentiel.* »

Dans cet « *accord gagnant-gagnant* », le prestataire trouve aussi son compte. Pour l'institut d'études politiques, la formation continue représente un axe de développement potentiel, même si son directeur, Richard Descoings, se défend de tout objectif commercial. « *La formation continue représentait 8,5 millions d'euros sur les 130 millions de chiffre d'affaires en 2009,* explique-t-il. *Mais, là-dessus, notre marge n'est que de 450 000 euros. Si nous misons sur la formation continue, c'est parce que nous contestons le fait que l'on puisse enfermer quelqu'un dans les résultats scolaires qu'il a obtenus entre 15 et 20 ans.* » La mairie de Suresnes, elle, déboursa 25 000 euros pour la formation de ses douze délégués syndicaux. Et s'enorgueillit de la visite d'un inspecteur général chargé de recueillir des idées sur la rénovation du dialogue social.

Natacha Polony

Le Monde

Mardi 8 Juin 2010

Politique

La CFDT s'alarme du vieillissement de ses cadres

Le 47e congrès de la CFDT s'ouvre lundi 7 juin à Tours. François Chérèque est candidat à sa propre succession

La survie du syndicalisme d'un côté, la réforme des retraites de l'autre : tels sont les deux enjeux principaux du 47e congrès confédéral de la CFDT qui s'est ouvert, lundi 7 juin, à Tours pour cinq jours. François Chérèque, 54 ans, devrait entamer, à cette occasion, son troisième et dernier mandat de secrétaire général.

En 2002, le successeur de Nicole Notat rêvait de faire passer la CFDT de 800 000 à 1,2 million d'adhérents en cinq ans. Le séisme interne provoqué par la réforme des retraites de 2003 et les faiblesses persistantes du syndicalisme français ont eu raison de ces ambitions. En présentant, lundi en début d'après-midi, son rapport d'activité, qui fait le point du chemin parcouru depuis le congrès de Grenoble de 2006, François Chérèque ne devait pas masquer l'ampleur des tâches qui restent à accomplir pour rendre le syndicalisme plus représentatif du salariat et plus vivant.

Comme toutes les institutions, la CFDT n'est pas épargnée par le vieillissement de la population. " *Près du quart de nos adhérents seront à la retraite dans les dix ans à venir et seulement 13 % d'entre eux ont moins de 36 ans* ", observe le rapport d'activité. Le réseau des responsables cédétistes vieillit.

Dans dix ans, 63 % seront à la retraite. Et même si, " *constat plutôt encourageant, les exécutifs d'organisation ont été renouvelés à 50 % depuis quatre ans* ", cette moyenne n'est " *pas toujours synonyme de rajeunissement* ".

Désinstitutionnaliser

En 2009, les jeunes de moins de 30 ans, qui constituent 21 % de la population active, ne représentaient que 7 % des adhérents de la CFDT. Le caractère plus tardif de l'entrée dans la vie active et de l'accès à l'emploi stable des jeunes générations retarde d'autant l'adhésion : " *Aujourd'hui, on devient militant entre 35 et 40 ans quand dans les années 1970, on le devenait entre 20 et 30 ans* ", devait rappeler M. Chérèque. Mais la difficulté à renouveler les générations interroge aussi " *le type de syndicalisme* " porté par la CFDT et ses pratiques.

Dès les années 1980, la CFDT avait mis en place un réseau de " *syndicalistes développeurs* " et de " *militants ressources* " chargés de développer des implantations syndicales nouvelles (dans les TPE, dans les services à la personne etc.). Les débats prennent aujourd'hui un relief particulier car l'audience électorale de la CFDT à tous les niveaux (entreprise, branche, interprofessionnel) va se trouver mise à l'épreuve par les nouvelles règles de la représentativité.

" *L'évolution de la représentativité des organisations syndicales remet au coeur de la stratégie syndicale les pratiques au sein de l'entreprise, les relations et le contact avec les salariés. Cela nécessite d'être en capacité d'aider les sections, les syndicats à remplir l'ensemble de leurs missions (...) et de mettre en place, en parallèle aux services offerts à l'adhérent, les services*

nécessaires à l'action des militants ", précise le rapport d'activité.

La priorité donnée à un syndicalisme au plus près des salariés va conduire la confédération à remettre le travail au coeur de ses préoccupations, par le biais d'enquêtes systématiques mais aussi d'actions en direction des salariés des TPE et des PME. Un bilan des actions engagées pour renouveler les pratiques cédétistes, leur donner davantage de souplesse et de réactivité, sera établi en 2012 à l'occasion d'une assemblée des syndicats.

D'ici là, la CFDT poursuivra les réflexions qu'elle a engagées sur le paritarisme et le réformisme. C'est un syndicalisme " *plus en phase avec les préoccupations du terrain* " et " *plus soucieux de l'effectivité des nouveaux droits qu'il apporte que du fonctionnement des institutions qui en assurent la gestion* " que devait appeler de ses voeux François Chérèque.

Désinstitutionnaliser le syndicalisme : tel sera l'objectif majeur du secrétaire général pour son dernier mandat.

Claire Guélaud

Deux tiers des adhérents travaillent dans le privé

En 2009, la CFDT revendiquait plus de 833 000 adhérents (contre 650 000 à la CGT).

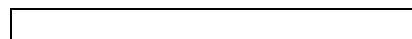
Les adhésions ont progressé depuis 2006, sans compenser les départs

massifs de 2003, dûs aux divisions sur la réforme des retraites.

La CFDT a reculé de plus de 3 points aux élections prud'homales de décembre 2008 (21,8 % des suffrages contre 34 % à la CGT).

Les deux tiers des adhérents aux quelque 1 200 syndicats cédétistes travaillent dans le privé.

La CFDT a vu son audience reculer chez les fonctionnaires.



Tous droits réservés : Le Monde
5097E31783C0460B45C516E0F40D31AE4440BA6D707A31629CE6E05

Diff. 367 153 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Actualité sociale

Mardi 8 Juin 2010

Social-Eco

Pôle emploi à la sauce Bolkestein

Alors que les personnels sont en grève aujourd'hui, le gouvernement tente, via un article discret dans un projet de loi, de libéraliser totalement le secteur du placement des chômeurs.

Total KO à Pôle emploi : charges de travail qui explosent, manque d'effectifs, pressions multiples, encadrement croissant des tâches dans des procédures ultracodifiées par le management, désorganisation totale du service public de l'emploi et de l'assurance-chômage, sens du métier et de l'intérêt général piétiné depuis la fusion, toujours pas achevée, au sein de Pôle emploi, etc. Aujourd'hui, à l'appel de quatre organisations syndicales (SNU-FSU, CGT, SUD et Snap), parfois rejointes par d'autres dans certaines régions, les agents de Pôle emploi seront, pour la première fois depuis l'automne, en grève au niveau national, alors que, d'après les syndicats, les débrayages sauvages se multiplient dans les agences. Et pendant ce temps, le gouvernement tente de parachever discrètement le démantèlement complet du service

public : au nom de la transposition de la directive Bolkestein dans le droit français, le projet de loi consacré aux chambres consulaires, à l'artisanat et aux services, passé sans vague à l'Assemblée et examiné ce mercredi au Sénat, prévoit dans son article 14 la libéralisation totale des services de placement des chômeurs. Depuis 2005, le service public de l'emploi, en concurrence avec des organismes privés comme les agences d'intérim par exemple, a perdu son monopole sur le placement, et il lui arrive d'en jouer par le biais d'une sous-traitance désormais galopante sur son cœur de métier. Le gouvernement entend aller plus loin en organisant la confusion entre placement public et placement privé, et en supprimant ses moyens de contrôle.

Pour les syndicats, c'est une « bombe ». « Il s'agit d'une régression absolue qui nous renvoie au début du XXe

siècle, dénonce Sylvette Uzan-Chomat (SNU). Si la loi passe, n'importe quel marchand de soupe va pouvoir s'installer comme opérateur de placement, et en aucun cas, on ne surveillera les conflits d'intérêt pour les entreprises qui se mettraient à faire du placement en plus d'autres activités lucratives. » Pour Rubens Bardaji (CGT), « ce projet de loi prétend organiser un marché concurrentiel du placement en ôtant du Code du travail les dispositions qui doivent garantir l'interdiction des discriminations à l'embauche et empêcher que les chômeurs soient sommés de payer pour être placés. Tout cela risque de conduire Pôle emploi à choisir ses activités dans une pure logique de coûts. »

Thomas Lemahieu



Edition de La Tribune

Mardi 8 Juin 2010

Politique France

EMPLOI

Le cadre juridique du portage salarial en passe d'être défini

L'accord relatif à l'activité de portage salarial est ouvert à la signature des syndicats jusqu'au jeudi 10 juin

C'est la dernière ligne droite. Le texte destiné à définir le futur cadre d'exercice du portage salarial est ouvert à la signature jusqu'au jeudi 10 juin au soir. Ce système permet à un salarié, le porté, de travailler un temps donné pour une entreprise en passant par un tiers - une société de portage - qui s'occupe de toutes les formalités administratives : facturation et recouvrement, protection sociale, etc. C'est le porté qui « assure la prospection de ses clients » et la négociation directe du « prix de la prestation à accomplir », précise le texte.

Lundi, à l'issue d'une ultime séance de négociation entre le patronat de l'intérim (Prisme) et les organisations syndicales, le texte a encore évolué.
BLOCAGE DÉPASSÉ

Le patronat a ainsi décidé de prendre en compte une demande formulée par quatre organisations syndicales dans un contre-projet et considérée jusqu'à présent comme un point de blocage. Outre les Contrats à durée indéterminée (CDI), le texte prévoit, pour les contrats à durée déterminée (CDD), de recourir au CDD de droit commun pour les missions de portage inférieures à 18 mois, et à un CDD à « objet défini » pour les contrats supérieurs à 18 mois.

Le Prisme n'a en revanche pas donné suite à la demande syndicale de porter le salaire conventionnel minimal au niveau du plafond de la Sécurité sociale (2.885 euros au 1er janvier 2010). En conséquence, le texte prévoit toujours une rémunération forfaitaire minimum de

2.800 euros brut mensuels pour un emploi à temps plein. Somme qui sera complétée par une « indemnité d'apport d'affaires » de 5 % et d'une prime versée à la fin du contrat de 10 %.

Le patronat a également rejeté la demande des syndicats qui souhaitent que les agences d'intérim créent des filiales dédiées pour le portage salarial. Il estime en effet que « le texte prévoit déjà une étanchéité entre l'intérim et le portage en indiquant que les entreprises de travail temporaire « sont tenues de constituer des agences spécialisées en travail temporaire », explique François Roux, délégué général du Prisme. I. M.

PASCAL SITTLER/REA



Edition de La Tribune

Mardi 8 Juin 2010

Politique France

Bataille autour du dialogue social dans les TPE

Examiné en séance publique ce mardi au Sénat, le projet de loi a fait l'objet d'un intense lobbying de la part des partenaires sociaux. Medef et CGPME, hostiles au texte, ont été écoutés.

Le texte ne compte que huit articles, mais il déchaîne les passions dans les milieux patronaux comme dans le camp syndical. A priori, pourtant, le projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises (TPE, 10 salariés et moins) n'avait vocation qu'à compléter la réforme de la représentativité syndicale d'août 2008. Mais à l'approche de l'examen en séance publique au Sénat ce mardi, le lobbying des « pro » et des « anti » n'a cessé de s'accroître.

Le projet présenté par le gouvernement comprend deux volets. Le premier qui prévoit l'organisation d'élections au niveau régional tous les quatre ans pour les salariés de TPE, fait, peu ou prou, consensus. Il vise à éviter que la loi d'août 2008 soit déclarée inconstitutionnelle, faute de prendre en compte les voix des salariés de TPE dans la mesure de l'audience syndicale,

LIMITER LE SYNDICALISME

Le second volet, en revanche, est à l'origine de la bataille actuelle. L'article 6 du projet de loi autorise

les partenaires sociaux à créer des commissions paritaires territoriales destinées à « assurer le suivi des accords collectifs et à apporter une aide en matière de dialogue social aux salariés et aux employeurs des entreprises de moins de onze salariés ». Un casus belli pour le Medef et la CGPME qui voient dans ces commissions, pourtant facultatives et extérieures aux entreprises, un moyen de faire entrer les syndicats dans les TPE.

Séances d'explication auprès des députés et des sénateurs UMP, lancement d'une pétition qui aurait déjà recueilli 2.500 soutiens selon la CGPME, diffusion d'enquêtes montrant que les patrons de TPE sont défavorables à l'instauration de ces commissions, les deux organisations patronales - CGPME en tête - ont multiplié, ces dernières semaines, les initiatives pour limiter la portée du texte. Avec un certain succès. Au Sénat, des amendements portés par Michel Houel (UMP) ont été déposés pour supprimer l'article 6 ou, à défaut, le réduire à sa portion congrue. Jean-François Copé, leader

du groupe UMP à l'Assemblée, et Xavier Bertrand, patron du parti présidentiel, ont apporté publiquement leur soutien à la CGPME.

LE BRAS DE FER CONTINUE

Dans le camp d'en face, associant les organisations syndicales (CGT et CFDT notamment) et le patronat de l'artisanat (UPA), la colère gronde. « Quand on remet en cause le fait qu'un salarié puisse être représenté syndicalement, on remet en cause la démocratie », tempêtait, hier lundi, François Chérèque dans un entretien à « Libération ». Face au risque de réécriture du texte, le gouvernement a également mis ses forces dans la bataille. Avec bon espoir d'être entendu par une majorité de sénateurs. Le résultat de la première manche sera connu à l'issue du vote sénatorial tard dans la soirée. Suite du bras de fer, début juillet, à l'Assemblée. n

Par Agnès Laurent

Le Monde

Mardi 8 Juin 2010

Le Monde Economie

Dossier

Quand les salariés perdent confiance dans leur management

Où en est le moral des salariés dans les grandes entreprises, après vingt mois de crise ? A l'occasion du Trophée du capital humain 2010, l'IFOP a mesuré, pour le cabinet de recrutement Michael Page et *Le Monde*, l'opinion des salariés sur la gestion des ressources humaines dans les grands groupes français. Les résultats de l'étude sont publiés le 8 juin.

Le contexte économique général laissait présager des réponses très négatives. Le chômage en France a commencé à se stabiliser au premier trimestre, mais le sous-emploi est en forte hausse. Près de 4 millions de personnes étaient en recherche d'emploi en avril. Le gel ou le ralentissement des hausses de rémunération des cadres constatés en 2009 devraient se poursuivre en 2010, selon l'enquête annuelle de la Cegos. De nouvelles réductions de masses salariales sont programmées. La dernière enquête TNS-Sofres, tout comme les sondages moins académiques qui fleurissent sur la Toile, enregistre un moral plutôt sombre pour l'ensemble des salariés, avec des signes d'amélioration au premier trimestre.

Pourtant, 73 % des salariés interrogés par l'IFOP se déclarent " *satisfaits de leur situation professionnelle actuelle* ", dont 11 % " *très satisfaits* ". " *En dépit du contexte de crise, la satisfaction générale des salariés à l'égard de leur situation professionnelle est étonnamment restée dans la moyenne* ", constate Frédéric Micheau, le directeur adjoint du département opinion et stratégies d'entreprise de l'IFOP.

Mais derrière cette satisfaction de façade, les salariés remettent majoritairement en cause le management. Ils font état du manque d'écoute et de reconnaissance, malgré leur niveau d'implication élevé, et déplorent un partage inéquitable des profits. Point par point, ce sombre bilan reste néanmoins contrasté.

Les salariés des grandes entreprises se disent stressés pour 62 % d'entre eux. Et 77 % sont mécontents de la répartition des profits entre dirigeants, salariés et actionnaires ; 55 % ont le sentiment de ne pas être écoutés par leur hiérarchie, même si paradoxalement ils s'estiment respectés (59 %).

Les salariés qui ont subi la crise expriment une perte de confiance dans leur management. On parle de reprise de la croissance - l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) constate même une légère reprise des offres d'emplois -, mais les personnes interrogées ne perçoivent pas, à l'intérieur des entreprises, les fruits de leurs efforts.

Ils estiment à 64 % que leur implication personnelle est mal prise en compte dans leur rémunération ; et à 60 % que c'est aussi le cas en ce qui concerne leur performance individuelle.

" *Les critiques sur la rémunération et la répartition des profits sont à mettre en perspective avec la dégradation de l'image que le monde de l'entreprise a subie en 2009* ", commente M. Micheau. Les bonus des traders, les rémunérations des grands patrons, l'affaire Kerviel, sont

autant de polémiques qui ont posé la question de la juste répartition des profits, principalement dans les grandes entreprises. Près de 32 % des salariés estiment que les profits sont partagés de manière très inéquitable. Un sentiment partagé à tous les niveaux de l'entreprise, quelle que soit sa taille : 75 % pour les cadres supérieurs, 80 % pour les ouvriers, 71 % chez les moins de 25 ans, 79 % pour les plus de 50 ans, 80 % dans les entreprises de plus de 10 000 salariés.

" *Même si les salariés des grandes entreprises bénéficient historiquement de conditions privilégiées, le contexte de crise joue à plein* ", indique M. Micheau. Près des trois quarts des salariés interrogés se disent toutefois fiers d'appartenir à leur entreprise (72 %), notamment les plus jeunes (77 %). Ils sont également toujours très investis : 63 % se disent impliqués dans la vie de leur entreprise. Et plus ils sont âgés, plus ils s'investissent, quelle que soit la taille de la société qui les emploie. " *Ils ont subi la crise, mais anticipent que ça va aller mieux. Leur investissement est une forme de résilience, mais elle s'accompagne d'une forte augmentation du stress* ", analyse le responsable à l'IFOP.

Le niveau de stress déclaré est en effet supérieur de 10 points à ce que l'on observait pour l'ensemble des salariés en 2009. Les cadres supérieurs indiquent ainsi être stressés à 62 %, les employés à 66 % ; les femmes se déclarent à 66 % stressées, contre 59 % des hommes.

" *La plupart des sondages sur le moral des salariés sont plus positifs*

pour les hommes que pour les femmes, explique Sophie Peyrot, responsable éditoriale du baromètre sur le moral des salariés publié chaque trimestre par la société d'études Juritavail. *Car les femmes cumulent plus de stress extérieur à l'entreprise et l'expriment plus facilement. Mais l'écart semble se creuser entre hommes et femmes depuis début 2009.* "

Les femmes, davantage salariées dans le secteur des services, ont été les premières victimes de l'extension du sous-emploi, indique la *Lettre de l'Observatoire français des conjonctures économiques* (OFCE) du 26 mai sur " Le chômage et l'emploi des femmes dans la crise ". Le stress croît également avec l'âge, passant de 37 % chez les moins de 25 ans à 72 % chez les plus de 50 ans.

" Même si 40 % des salariés se disent satisfaits des actions menées par leur direction pour améliorer le bien-être au travail, les entreprises doivent amplifier leurs efforts, estime Frédéric Micheau, car ce stress ne sera pas sans conséquence sur la qualité du travail. "

Résultat préoccupant

Le dernier point particulièrement préoccupant de ce sondage porte sur la stratégie de l'entreprise. A la question intitulée " Je comprends et j'adhère à la stratégie de mon entreprise ", 51 % des salariés interrogés ont répondu non : 43 % des cadres supérieurs, 56 % des 50 ans et plus, et même 40 % des salariés qui se disent satisfaits de leur situation professionnelle actuelle ! A croire que la majorité des grandes entreprises françaises soit n'ont plus de stratégie - ce qui est improbable - , soit ont renoncé à la communiquer à leurs salariés , soit ont échoué à la

rendre crédible aux yeux de leurs employés.

Pour que les réorganisations, récurrentes dans les grands groupes, ne se fassent pas aux dépens du capital humain, le personnel doit être pleinement associé à la stratégie de l'entreprise.

La leçon positive à retenir de cette enquête concerne le dialogue social. Si 55 % des salariés indiquent que leur entreprise a pris des initiatives " négatives " en matière d'emploi au cours de l'année 2009, 57 % de ceux qui ont connu un plan social depuis septembre 2008 (26 %) sont satisfaits de la façon dont il a été géré.

Alors que le dialogue social est un thème habituellement sévèrement jugé par les salariés, 45 % des personnes interrogées jugent la qualité du dialogue social satisfaisante dans leur entreprise. " Dans le contexte de crise actuel, c'est plutôt un bon chiffre " , commente M. Micheau, même si, à y regarder de plus près, on constate que les plus de 50 ans sont à 60 % insatisfaits sur cette question, et les non-cadres à 61 %.

A noter que, s'ils avaient la possibilité de changer d'emploi à poste et à salaire équivalents, les salariés retiendraient à 47 % le critère de la politique sociale de l'entreprise (qualité du dialogue social, bien-être au travail) pour sélectionner leur entreprise.

Sans dessiner une typologie claire des salariés, cette étude distingue nettement deux profils. Les salariés de plus de 50 ans, non-cadres, peu diplômés et expérimentés (au moins deux ans d'ancienneté), sont beaucoup plus critiques que les autres catégories sur la plupart des

questions : les initiatives en matière d'emploi, la gestion du plan social, le dialogue social, la rémunération, les conditions de travail et les valeurs de l'entreprise.

En revanche, les cadres supérieurs, plutôt jeunes, avec peu d'ancienneté, salariés dans les entreprises de plus de 5 000 personnes, ressemblent à s'y méprendre à des " salariés heureux ".

Anne Rodier

Les deux tiers des salariés affirment s'impliquer dans l'entreprise

et partager ses valeurs ; les trois quarts sont " fiers " d'y appartenir

La " valeur travail "

reste épargnée par la crise

Méthodologie du sondage

La représentativité de l'échantillon de 1 004 salariés d'entreprises de plus de 1 500 personnes interrogées par l'IFOP du 29 avril au 6 mai a été assurée par la méthode des quotas (taille d'entreprise, secteur d'activité) après stratification par région. Les entretiens ont été réalisés par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI, Computer Assisted Web Interviewing). Ce sondage a été effectué à la demande de Michael Page, cofondateur du Trophée du capital humain.

Mardi 8 Juin 2010

France

Pôle emploi : les syndicats peinent à mobiliser pour obtenir plus de moyens

Les agents de Pôle emploi sont de nouveau appelés à la grève aujourd'hui par le SNU-FSU, la CGT, SUD et le SNAP.

Les agents de Pôle emploi sont de nouveau appelés à faire grève, aujourd'hui à la fois sur l'emploi et les conditions de travail par le SNU-FSU, la CGT, SUD et le SNAP. Ce mouvement intervient dans un contexte marqué à la fois par la poursuite des négociations sur le stress et par l'intention affichée par le gouvernement de demander aux établissements publics, dont le service public de l'emploi, un gain de productivité de 1,5 % en 2011. Les syndicats espèrent fédérer les mécontentements qui s'expriment de façon éparse dans les agences et beaucoup sur le site très bien informé tenu par des agents anonymes de Pôle emploi, Lafusionpourlesnuls.com. Ils appuient leur appel sur les déclarations du secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, qui a expliqué le 12 mai qu'il est exclu de

réduire les effectifs de l'opérateur cette année mais que, pour l'an prochain, « on va voir ».

Le malaise reste entier

Le directeur général de Pôle emploi, Christian Charpy, a pour sa part assuré les syndicats dans un courrier en date du 31 mai de son intention de pérenniser 400 CDD sur les dispositifs d'accompagnement renforcé des chômeurs (CRP, CTP). En outre, la direction de Pôle emploi a décidé hier de « suspendre pour éviter un blocage complet » le déploiement du système informatique Neptune, pour ne pas en rajouter dans les difficultés des agents au quotidien. Mais cela ne saurait suffire à apaiser les esprits, alors que le portefeuille de chômeurs moyen a continué jusqu'à ces dernières semaines d'augmenter.

Cela dit, même si le malaise du personnel de Pôle emploi est bel et bien là, les syndicats ne s'attendent pas à une démonstration de force aujourd'hui. Le record du 20 octobre dernier, où plus d'un agent sur trois avait protesté contre les conditions de travail apparaît bien loin. La faible participation à la grève du 27 mai sur les retraites n'est pas un bon signe tandis que la perspective d'une nouvelle journée d'action - et de salaire perdu - sur le sujet le 24 juin pourrait dissuader certains de s'arrêter aujourd'hui. En outre, le mouvement ne sera pas unitaire. FO (sauf dans quelques endroits) et la CFDT ne sont pas de la partie.

L. DE C.

Protection sociale

Mardi 8 Juin 2010

économie

Éric Woerth : « La pénibilité devra être avérée »

Le ministre du Travail confirme des mesures spécifiques en cas de « marques physiques » constatées. Il exclut une compensation sur les salaires, en cas de relèvement des cotisations retraite des fonctionnaires.

RETRAITES « Rien n'est gagné », selon Éric Woerth, qui était l'invité hier soir du « Talk Orange-Le Figaro ». Réagissant à un sondage selon lequel 57 % des Français sont opposés à un report de l'âge de la retraite, le ministre du Travail a rétorqué que « 95 % pensent qu'il faut faire quelque chose, c'est pour moi le premier des sondages ». Et aussi le plus important.

« La question de l'âge, le fait de respecter l'équilibre des générations, progresse », a remarqué le locataire du 127, rue de Grenelle. Les gens ont compris la nécessité de répartir différemment la démographie parce qu'ils vivent plus longtemps. Une « réalité » qui s'est, selon lui, imposée partout en Europe, y compris à « tous les gouvernements socialistes », qui ont reculé l'âge de départ à la retraite. « Donc, on le fera », a-t-il justifié.

« Il y a beaucoup d'images et de fantasmes autour de l'âge de départ à

la retraite », a-t-il observé. Et le ministre de rassurer, au cas où : « Nous allons poursuivre le dispositif des carrières longues qui permet aux salariés qui ont commencé à travailler tôt de partir plus tôt en retraite. » Idem en ce qui concerne la pénibilité au travail, qui fera partie de la réforme. Pas question toutefois d'indiquer que tel ou tel métier est pénible. Il faudra que « la pénibilité soit avérée » et que soient constatées « des marques physiques » d'exposition à l'un des critères de pénibilité (port de charges lourdes, horaires atypiques, produits dangereux).

Convergence public-privé

Éric Woerth a confirmé que la réforme comporterait « des mesures de convergence » entre le public et le privé. Il ne s'est pas aventuré à dire lesquelles mais a fait comprendre qu'une éventuelle hausse des

cotisations retraite salariales dans la fonction publique, pour les aligner sur le privé, ne saurait être intégralement compensée par un relèvement des salaires. « La période n'est pas à des augmentations de salaire à une vitesse grand V », a-t-il déclaré, affirmant que les fonctionnaires avaient connu une « hausse de pouvoir d'achat plutôt importante » ces derniers temps.

Le ministre a enfin rappelé que le projet du gouvernement serait rendu public « la semaine prochaine, entre le 15 et 20 juin ». « Jusque-là il n'existe pas de projet de gouvernement », a-t-il insisté. On ne pourra juger de l'équilibre du projet et de son équité qu'à ce moment-là. Et donc pas avant, n'en déplaisent à ceux qui critiquent déjà une réforme « injuste ».

Marc Landré

Mardi 8 Juin 2010

économie

La CFDT redit son opposition à « la remise en cause des 60 ans »

« A voté » . C'est par cette boutade que François Chérèque a réagi à l'ovation d'une minute que lui ont adressée hier les 1 516 délégués de la CFDT, réunis pour cinq jours en congrès à Tours. Le leader syndical venait de marteler, avec force et conviction, à la fin de son discours d'introduction : « *Nous n'acceptons pas la remise en cause des 60 ans !* » Pour François Chérèque, le gouvernement a « *fait le choix de mener cette réforme, que chacun sait indispensable, sur des bases injustes, inacceptables qui frapperont les plus modestes déjà lourdement touchés par la crise.* » Dans le seul but de « *prouver qu'il est capable de faire tomber un symbole* » . Et le numéro un cédétiste de prévenir Éric Woerth que « *les salariés n'ont pas dit leur dernier mot.* » À bon entendeur... C'est jeudi que la CFDT arrêtera sa position sur le dossier des retraites. « *Nous allons débattre avec la liberté*

qui caractérise nos échanges , a insisté le patron de la CFDT. *Nous allons décider ensemble de ce que nous voulons pour les salariés sur la réforme des retraites.* » Au menu des débats : les contreparties à une nouvelle augmentation de la durée de cotisation, le financement du système et les conditions d'unification des régimes.

Plus forte qu'en 2006

François Chérèque est également revenu sur les quatre années écoulées depuis le congrès de Grenoble. « *Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait ensemble* , a indiqué le secrétaire général de la CFDT, dont personne en interne ne conteste le leadership. *Soyons fiers des résultats concrets, des nouveaux droits obtenus pour les salariés et les chômeurs.* » La centrale réformatrice peut notamment être fière, pour

limiter les effets de la crise, « *d'avoir permis à des milliers de salariés de pouvoir bénéficier du chômage partiel indemnisé, d'une formation, d'une reconversion, d'une baisse d'impôts, d'une allocation exceptionnelle pour les chômeurs en fin de droit* » . Ou encore « *d'avoir fait progresser la démocratie sociale* » en inventant, avec la CGT, de nouveaux critères de représentativité syndicale. Au final, la CFDT de 2010 « *est plus forte qu'il y a quatre ans* » , selon son secrétaire général. Elle est plus « *cohérente dans ses choix, offensive dans son action, lucide et capable de s'interroger sur l'avenir du syndicalisme.* » Sur son propre avenir !

Marc Landré M. L.

Le Monde

Mardi 8 Juin 2010

Politique

Le congrès arrêtera la position du syndicat sur les retraites

2010 NE RESSEMBLERA pas à 2003. Instruit par la grave crise interne déclenchée par son approbation de la réforme des retraites - " *un compromis acceptable* " , avait-il déclaré avant même la tenue du bureau national -, François Chérèque a assuré ses arrières. Le secrétaire général de la CFDT a confié aux participants du congrès de Tours le soin d'arrêter la position de l'organisation syndicale sur la réforme des retraites.

Cela ne signifie pas que la direction confédérale n'a pas de convictions dans ce domaine. Elle est, bien au contraire, convaincue de la nécessité d'une réforme, opposée à la remise en cause de la réforme à 60 ans qu'elle juge profondément injuste, et persuadée qu'il faudra augmenter, sous certaines conditions, la durée de

cotisation. Mais le secrétaire général de la CFDT et son équipe ne veulent pas se laisser piéger à nouveau par un gouvernement de droite sur cette question sensible. La CFDT a donc fait savoir très tôt au pouvoir qu'elle ne négocierait pas sur le projet de réforme. Et elle est attentive à ne pas se laisser isoler de ses partenaires de l'intersyndicale, CGT en tête.

Trois débats sur les retraites sont prévus au congrès, a priori jeudi 10 juin. L'un sur les conditions de l'augmentation de la durée de la cotisation, l'autre sur les conditions d'unification des régimes, le dernier sur le financement du système. Le premier permettra de mesurer l'évolution de l'état d'esprit des militants cédétistes : le congrès de Grenoble en 2006 avait en effet rejeté par un vote contre à 54,49 % un amendement soutenu par le bureau

national qui mettait comme contrepartie à l'augmentation de la durée d'assurance, son raccourcissement pour les salariés ayant eu des carrières pénibles.

Même s'il est motivé par le souci de moins pénaliser les retraités polypensionnés, le rapprochement du privé et du public devrait continuer à susciter de vifs débats. En revanche, l'idée de taxer l'ensemble des revenus, y compris ceux des capitaux pour faire face à des besoins spécifiques paraît plus consensuelle. Dès que le congrès de la CFDT et la journée de grève FO du 15 juin seront passés, le gouvernement fera connaître son projet.

C. Gu.

Mardi 8 Juin 2010

France

François Chérèque « n'accepte pas » la fin de la retraite à 60 ans

La CFDT a ouvert hier son 47^e congrès. Ovationné quand il a défendu l'âge légal de départ à 60 ans, François Chérèque a souligné que « la CFDT n'a pas dit son dernier mot dans l'épreuve de force engagée avec le gouvernement. »

Une « standing ovation » pour commencer. Hier, lors de l'ouverture du 47^e congrès de la CFDT à Tours, François Chérèque a marqué les esprits par un discours résolument offensif. Soucieux de chasser les fantômes de 2003 à l'approche d'une nouvelle réforme des retraites, le leader cégétiste a vite fait se lever les 1.500 délégués présents, pour une longue salve d'applaudissements, en martelant que la centrale « n'acceptera pas la remise en cause des 60 ans ! »

« A voté ! », a-t-il enchaîné, sourire en coin, avant de fustiger la volonté gouvernementale de « faire tomber un symbole » sur des « bases injustes » qui « frapperont les plus modestes ». « Dans l'épreuve de force engagée avec le gouvernement, les salariés et la CFDT n'ont pas dit leur dernier mot », a-t-il lancé, soucieux de parer à la résignation qui menace une partie des troupes.

« Sachons faire en sorte que nos décisions pèsent (...) Ne laissons pas le champ libre au gouvernement », a-t-il néanmoins insisté à l'adresse des congressistes qui seraient tentés d'opter pour une position très dure sur les retraites, au-delà de la question de l'âge légal. Toute la tactique confédérale est d'ouvrir la porte à un nouvel allongement de la

durée de cotisation afin d'en faire un levier pour obtenir des contreparties, sur la pénibilité ou encore le financement des retraites. « Il faut une réforme plus juste, plus axée sur la durée de cotisation et moins sur le fait que les gens doivent partir plus tard », résume François Chérèque.

Le risque est que les militants optent pour une position plus radicale en refusant tout allongement lors des débats prévus demain et jeudi. Certains militent en ce sens, notamment au sein des puissantes fédérations de la métallurgie et des fonctionnaires territoriaux. Ils sont a priori minoritaires mais leur nombre grandit depuis que le gouvernement se montre inflexible sur la pénibilité. « Si on ferme toutes les portes, nous ne pèserons pas », prévient Gaby Bonnard, membre de la direction confédérale.

C'est là tout l'enjeu du congrès : trouver une position assez ferme pour rester en contact avec la base, remontée, mais assez souple pour laisser des marges de discussion avec l'exécutif, même si, au final, la CFDT n'approuvera pas la réforme. Tout au long de son discours, François Chérèque aura cherché le chemin étroit entre contestation et réformisme.

Dressant le bilan des dernières années, le leader cégétiste a estimé

que « l'attente forte » suscitée par Nicolas Sarkozy a été « vite déçue ». Il a dénoncé une réforme de l'Etat « guidée par l'obsession comptable » et fustigé la défiscalisation des heures supplémentaires, qui vont « détruire des emplois par milliers » quand viendra la reprise. Les mots les plus durs sont toutefois restés à l'adresse du patronat, « spectateur plaintif et sans vision d'avenir » qui « a perdu pied pendant la crise ».

TPE : le « poujadisme honteux » de l'UMP François Chérèque est très remonté contre le lobbying du Medef et de la CGPME contre le projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises (moins de 11 salariés). Le leader de la CFDT a fustigé hier « l'archaïsme de leur refus du fait syndical ». Et, alors que les députés UMP ont indiqué, la semaine dernière, leurs réticences face à ce texte, François Chérèque a vilipendé un « poujadisme honteux qui s'exprime dans les rangs de la majorité UMP », qui « est une insulte à l'intelligence et la démocratie ». Le projet de loi est examiné à partir d'aujourd'hui au Sénat.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À TOURS.

DEREK PERROTTE